



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



MAISON  
DES EXAMENS

Service interacadémique  
des Examens & Concours

**ARRETE**

Nommant la présidente de jury du diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé et de la validation  
des acquis de l'expérience du diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé  
Académies de Paris-Créteil-Versailles  
Session 2025

La rectrice de la région académique Ile-de-France, Rectrice de l'académie de Paris, Chancelière des  
Universités de Paris et d'Ile-de-France ;  
Le recteur de l'académie de Créteil ;  
Le recteur de l'académie de Versailles ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.335-5, D.222-4 à 222-10-1 et D.612-32-2 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles D.451-52 et D.451-52-1 ;

Vu l'arrêté du 10 mars 2020 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé ;

Arrêtent :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Est nommée pour la session 2025, présidente du jury du diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé et de la validation des acquis de l'expérience du diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé, Madame RURKA Anna, maîtresse de conférences.

**ARTICLE 2** : La directrice du service interacadémique des examens et concours d'Ile-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 30 octobre 2025

La rectrice de la région  
académique Ile-de-France, Rectrice  
de l'académie de Paris,  
Chancelière des Universités de  
Paris et d'Ile-de-France

Julie BENETTI

Le recteur de l'académie  
de Créteil,

Jean-François CHANET

Le recteur de l'académie  
de Versailles,

Etienne CHAMPION